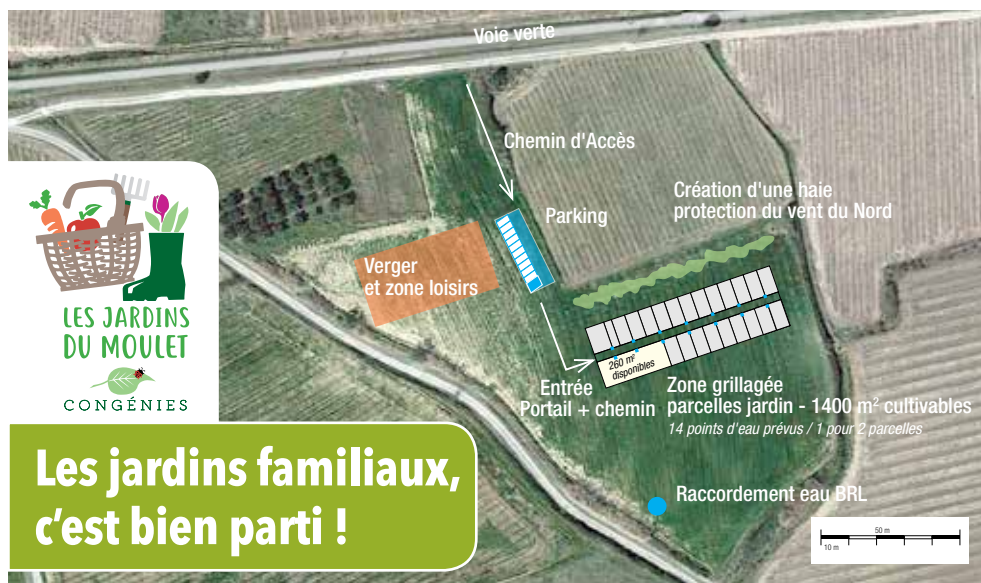


La Gazette de Congénies

L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



**Les jardins familiaux,
c'est bien parti !**

Suite à l'information concernant la mise en place de jardins familiaux (bulletin 50 de juillet 2017) nous avons reçu 26 réponses de Congénois et Congénoises intéressés par ce projet.

Lors d'une première réunion d'information le samedi 30 septembre le maire a présenté le projet, son principe de fonctionnement et chacun a pu exprimer ses besoins. Ainsi, tous ensemble, nous avons pu le finaliser. Nous avons ensuite visité le terrain agricole concerné, au lieu dit " Le Moulet " au sud de la voie verte.

À l'issue de cette rencontre, les futurs adhérents (es) ainsi que les élus chargés du projet se sont retrouvés afin de créer l'association gestionnaire « Les jardins du Moulet ». Une fois les statuts définis, un conseil d'administration a été élu ; il est présidé par Pierrick Olivard.

L'association a pour objectif la gestion des jardins familiaux, confiée par convention et à titre gratuit par la commune de Congénies, dans une démarche de développement durable.

Un règlement intérieur a été élaboré qui devrait permettre un fonctionnement harmonieux.

La municipalité met à disposition le terrain, et prend en charge la mise en place de toutes les infrastructures.

Une demande de subvention a été déposée au Pays Vidourle-Camargue pour des fonds Européen (FEADER) ainsi qu'au Département, afin d'aménager et d'équiper ces jardins :

- d'eau brute du Bas Rhône et de robinetterie,
- d'un terrain parking
- d'un espace pour la convivialité avec tables de pique nique, barbecue, arbres fruitiers.

L'association :

- Met à disposition de ses adhérents les parcelles de terrain cultivables, équipées de ressource en eau.
- Gère les attributions des parcelles
- Fait respecter le règlement intérieur des jardins
- Anime l'ensemble des activités autour de ces jardins.

Les jardins devront être prêts pour mars afin que chaque jardinier et jardinière puisse commencer à planter sa parcelle.

Une vingtaine de jardinier.e.s se sont déjà engagés dans l'aventure, mais il reste quelques parcelles disponibles, d'une surface modulable en multiple de 10 (30, 40, ... 100 m²). Un droit d'entrée de 20 € est payable à la première adhésion à l'association. Ensuite la cotisation annuelle est de 10 € à laquelle s'ajoute une participation aux frais, dont la fourniture de l'eau, de 1€/m².

Dès à présent différentes actions collectives sont prévues : formation à l'agriculture durable avec le CIVAM, fabrication de composteur partagé, plantation d'une haie pour protéger du Mistral, préparation des sols...

Vous êtes intéressés ?

Transmettez vos coordonnées en Mairie, nous vous contacterons en retour.



Décembre 2017

*Le maire et
le conseil municipal
vous souhaitent de
Joyeuses Fêtes
de fin d'année,
et auront plaisir à vous
retrouver pour les vœux
le samedi 13 janvier*

Agenda décembre > avril

**Dimanche 17 décembre
Les Noëliales**

**Mercredi 20 décembre
atelier du Regard**
Bibliothèque

**Dimanche 31 décembre
Réveillon du SOC**

**Samedi 13 janvier
Vœux du maire**
Foyer communal - 18h30

**Dimanche 21 janvier
Loto de l'APE**

**Dimanche 4 février
Goûter des aînés**

**Samedi 10 mars
Carnaval de l'APE**

**Samedi 17 mars
Fête de la saint Patrick**
par Congélie

**Samedi 7 et dimanche 8 avril
expo photos**
par Focale 30

Directeur de la publication : Michel Febrer
Comité de rédaction : Paulette Redler, Sylvie Salas, Dominique Vincenti, J-Michel Ravel, Brigitte Abad, Chantal Quillérié, Michel Martin Mathilde Avesque
Conception graphique : Zou Maï - Congénies
Impression : Impact Imprimerie
tirage 900 exemplaires sur papier recyclé

Les travaux en régie

Grace à des agents techniques communaux compétents et polyvalents la commune peut réaliser un certain nombre de travaux " en régie " .

Les travaux " en régie " sont des travaux d'investissement que la collectivité réalise avec ses propres moyens. Les avantages sont nombreux : rapidité de la prise de décision et un coût largement réduit. Enfin, la commune récupère la TVA, ce qui diminue encore le coût.

Ces travaux en autonomie permettent aussi de valoriser les compétences techniques des personnels qui ne sont plus confinés à des tâches répétitives d'exécution, les agents prennent des initiatives et proposent des solutions adaptées au chantier concerné.

Quels travaux ont été réalisés en régie ces derniers temps ?

- La peinture de la Halle de sport pour un beau rendu correspondant à de nouvelles exigences des utilisateurs
- La réfection de la toiture du mazel au pied du Pic de la Fontaine en complément du travail effectué par le chantier d'insertion
- La création du réseau d'assainissement collectif des vestiaires du stade, qui étaient jusqu'alors en assainissement autonome vieillissant et en limite de conformité et son raccordement au tout à l'égout devant la Halle de sport.
- La rénovation et le rafraîchissement de l'environnement du stade : grillage, abattage de pins, réparation de filets...
- Des aménagements de mise aux normes des nouvelles règles d'accessibilité de certains bâtiments publics.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année encore de nombreux concitoyens ont répondu présent à cette commémoration. M. le Maire a lu le message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Après avoir entonné La Marseillaise, le cortège s'est dispersé pour ensuite partager le traditionnel verre de l'amitié.

Retrouvez toutes les informations pratiques et l'actualité de la commune sur www.congenies.fr



Et dans les prochains mois :

- De nombreux travaux sur les jardins familiaux : dégagement de l'entrée à partir de la voie d'accès, mise en place de grillages autour des jardins, raccordement au réseau d'eau brute (BRL) des parcelles avec leur robinetterie.
- Construction de la pergola pour le projet d'aménagement du Pic de Fontvieille.
- Création de 2 places de stationnement ainsi que d'un cheminement handicapés devant le 1^{er} terrain de tennis

Tous ces travaux faits en régie, ne les exemptent pas des travaux quotidiens aux services des habitants et de la commune.



Décès

d'un conseiller municipal

Monsieur Pierre Egly, 66 ans, conseiller municipal, victime d'un accident vasculaire cérébral, est décédé le 10 octobre 2017.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 13 octobre, par le père Jullien, à l'église de Congénies. Le conseil municipal, s'associe à la peine de la famille, et présente ses sincères condoléances.

Nouvelle composition du Conseil Municipal

Suite au décès de Monsieur Pierre Egly, Jean-Luc Scherrer est désigné conseiller municipal à partir du 10 octobre 2017.

en bref...

nouveautés

Démarches administratives en ligne

ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) à compter au 6 novembre 2017

Les demandes de **cartes grises** se font uniquement en ligne et non plus en Préfecture.

Il en est de même pour les **passesports**, les **cartes d'identité** et les **permis de conduire**

Pour tous renseignements se connecter sur ; www.service-public.fr
www.ants.gouv.fr

Les PACS en mairie

À compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils (PACS), est transféré à l'Officier d'État Civil de la Mairie de résidence.

Le passage du PACS en Mairie et non plus au Tribunal, est une mesure de la loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle, publiée au JO du 19/11/2016.

Je déménage, j'en informe la mairie...

Je déménage pour une autre commune ou dans la même commune, j'en informe la Mairie.

Je quitte la commune pour quelque raison que ce soit (Maison de retraite ou autre), j'en informe aussi la Mairie.

Ceci permet une meilleure gestion des différentes listes et services (liste électorale par exemple).

Vous souhaitez être informé par mail des événements du village ; envoyez un message au secrétariat qui vous inscrira sur sa liste de diffusion : mairie.congenies@wanadoo.fr



L'ONF au chevet de nos arbres

La municipalité, soucieuse du maintien et de la santé du patrimoine naturel de notre village, a dû, devant l'état inquiétant de certains platanes, et avant de procéder à une quelconque intervention, notamment avenue des Quakers, demander à l'ONF (Office National des Forêts) de procéder à un diagnostic quasi complet des arbres de notre commune. Une étude arbre par arbre a donc été effectuée.

Sur 109 arbres observés, 19 (8 platanes et 11 sophoras) présentent un fonctionnement physiologique « déficient »

L'ONF préconise pour ceux-là la nécessité de réaliser différents travaux (abattages, tailles)

ainsi qu'un suivi régulier afin de prévenir les risques que certains d'entre eux pourraient engendrer aux biens et aux personnes.

Parmi ceux-ci, 4 platanes (2 situés avenue des Quakers, 1 avenue de la Gare, 1 avenue de la Fontaine) ainsi que trois sophoras (tous situés place du Peyron) devront être abattus dans les plus brefs délais.

L'ONF a proposé d'apporter une information plus précise à nos administrés dont les modalités seront à définir.

En attendant, son rapport est disponible en consultation sur le site internet de la commune.

À la reconquête de la garrigue

Protection incendie et pastoralisme

En lien avec l'installation de la bergerie « La Jasse de Ninarde », à Congénies, la commune va procéder au débroussaillage de 40 ha, de terrains communaux. Situés au Nord de la zone urbaine, cette opération va s'étendre du lieu-dit de Ninarde (au-dessus de la bergerie), jusqu'à la Devèze (situé plus à l'Est).

La commune a fait appel à la Chambre d'Agriculture du Gard, comme assistant au maître d'ouvrage, pour sélectionner les secteurs à débroussailler, pour leur qualité pastorale, ainsi que pour la recherche de financement. Dans le cadre du programme « Développement rural : Gestion des espaces ruraux - Animation pastorale en Languedoc Roussillon », porté par la Région Occitanie, un dossier a été déposé auprès de la Direction des Territoires et de la Mer (DDTM) du Gard.

Celui-ci a reçu un écho favorable, et les aides suivantes ont été attribuées :

Fonds européens	12 074,06 €
<i>soit 37,80 %</i>	
Région Occitanie	7 091,12 €
<i>soit 22,20 %</i>	

L'entreprise DIAZ a été retenue pour effectuer les travaux, qui s'élèvent à 37 130,40 €. Ceux-ci doivent démarrer dans le courant du mois de janvier 2018.

Ce projet permettra d'ouvrir des massifs de garrigue extrêmement denses, communément appelés « l'enfer vert ».

Les principaux objectifs sont la protection contre les incendies, la fixation du petit gibier et sa reproduction, ainsi que le maintien en l'état débroussaillé par le pastoralisme.

Incendies, la commune a été relativement épargnée

Malgré une longue période de sécheresse, deux feux se sont déclarés au mois de septembre, l'un sur le Montadou, tout proche de la zone urbaine, l'autre au Puech de Ville-neuve, en limite avec Aubais.

Si le premier a pris naissance en pleine nuit, le salut de la commune est venu du fait qu'il n'y avait pas de vent. Pour le second, qui a pris en fin d'après-midi et dans un secteur où la végétation est très dense, l'intervention rapide des pompiers, appuyés par les avions bombardiers d'eau, a fait qu'il ne s'est pas propagé.

Mais ce qui a inquiété les habitants du quartier du Temple, c'est l'incendie qui s'est déclaré à la tombée de la nuit, le 30 octobre dernier, attisé par un fort vent, à nouveau sur le Montadou. Les moyens importants, mis en œuvre pour combattre celui-ci, ainsi que la mobilisation des habitants ont permis de limiter les dégâts.

L'occasion nous est offerte ici, de saluer le courage de tous ces hommes et femmes pompiers, pour leur engagement au service de la population.

Les containers

pour les ordures ménagères ne sont pas des décorations de Noël

La voirie et les trottoirs sont trop souvent encombrés par les containers à l'usage des ordures ménagères, du tri sélectif ou réservé au papier.

Ces containers représentent un danger pour les piétons et une pollution visuelle, quand ceux-ci restent à demeure sur le domaine public.

Malgré les nombreux articles sur le sujet, émanant du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, force est de constater que la situation ne s'est pas améliorée. De ce fait, une action va être engagée, pour remédier à ces nuisances.

La collecte des ordures ménagères

(bac vert), a lieu tous **les jeudis matin**.

Le 2^e collecte hebdomadaire du lundi, n'est effectuée qu'en juillet et août.



La collecte du tri sélectif

(bac jaune), a lieu **le mardi matin**.

Les containers doivent être sortis la veille au soir de la collecte, et rentrés le jour même.



Le papier est collecté dans les 4 colonnes d'apport volontaire (écoles, la Poste, garages de la Chicanette, Laubre)

Tous les bacs bleus laissés dans la rue seront systématiquement enlevés.



Accès à la déchetterie

Depuis le mois d'octobre 2017, les accès à la déchetterie sont réglementés.

Pour y accéder, vous devez vous munir d'une carte délivrée par votre Mairie. À chaque passage cette carte devra être présentée.

Importance du débroussaillage

Ces épisodes doivent nous sensibiliser sur le débroussaillage réglementaire. Les propriétaires ont un devoir de nettoyer les espaces situés dans un périmètre de 50 m, autour de leur construction.

Le préfet interpelle régulièrement les communes sur ces devoirs, qui ont pour objectifs de protéger les biens des particuliers, mais aussi la vie des pompiers.

Alors profitons de la période hivernale, pour maintenir en l'état débroussaillé, les abords des constructions situées dans des lieux à risque.

Spectacle vivant pour le jeune public



Espectaculo espectacular

Un duo burlesque :

Samedi 23 septembre 2017 à 17 h, au foyer de Congénies, un spectacle offert par la CCPS et organisé par la bibliothèque municipale, a ravi petits et grands. Deux personnages entrent en scène, et animent avec talent et humour, cet après midi pour 45 mn de rires et d'émotion. Les tout petits, captivés par le scénario, ont participé gaiement et ont partagé leur joie avec les comédiens. Plusieurs scénettes se sont succédées, les unes poétiques, les autres comiques et musicales. Les acteurs ont été chaudement applaudis et ont apprécié ce public, venu les découvrir pour leur plus grande joie. À l'issue du spectacle, les deux artistes ont échangé avec les enfants, qui ont pu admirer et toucher de près la marionnette et les accessoires.

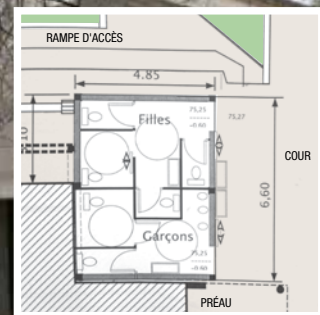
1, 2, 3 Soleil

Le retour du Festival Jeune Public

Le dimanche 29 octobre au foyer communal de Congénies, un bien étrange visiteur, Wupat, nous a invité dans son monde fantasmagorique. Une jeune femme de 5 fois 8 ans, décide de nous faire revivre pour une dernière fois, à travers une illusion théâtrale, ses jeux d'enfant. Son ami imaginaire, Wupat, nous ouvre les portes de son univers magique et poétique. Le jeune public, captivé par l'histoire se laisse facilement entraîner dans ce monde fantastique. Petits et grands ont encouragé et applaudi chaleureusement la petite fille et le gentil monstre. Spontanément, un enfant courageux a même offert un biscuit au gourmand Wupat. La Municipalité de Congénies est heureuse d'accueillir à nouveau, après 2 ans d'absence, le Festival 1, 2, 3 Soleil, porté par la CCPS et soutenu grâce aux subventions de l'État, dans le cadre du contrat Territoire de Lecture. Merci à l'Association des Francas du Gard pour l'organisation de ce spectacle de qualité.



Bloc sanitaire en construction à l'école élémentaire



Nos écoles

La rentrée scolaire 2017 a vu la suppression d'une classe en école maternelle et la création d'une 5^e classe en élémentaire. Nous avons donc le plaisir d'accueillir un nouvel enseignant Bruno Gibert en charge des CP-CE2.

Pour la rentrée scolaire 2018, une grande majorité de parents, d'enseignants et d'élus souhaitent un retour de scolarité à 4 jours hebdomadaire. La CCPS (Communauté des Communes du Pays de Sommières) souhaite que les parents par l'intermédiaire de leurs délégués expriment leurs vœux quant à l'organisation et le contenu du temps périscolaire. Il est prévu qu'au printemps 2018 soit établie une nouvelle organisation pour la future rentrée.

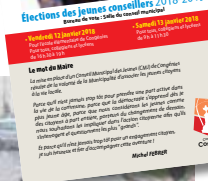
Les travaux de construction de toilettes en école élémentaire, ont débuté pendant les vacances scolaires. La durée des travaux sera de 6 à 8 mois environ, il sera tout mis en œuvre pour assurer la sécurité de nos enfants et limiter au maximum les perturbations générées par cette construction très attendue.

Rentrée littéraire à la bibliothèque municipale

De nouveaux romans, Polars, BD, livres pour enfants vous attendent. Les bénévoles de la Bibliothèque, vous les présentent autour d'un café le samedi matin de 10 h à 11 h 30 et le mercredi de 17 h à 18 h 30. La carte est gratuite et donne accès à toutes les médiathèques et bibliothèques de la CCPS.

Atelier prévention des chutes

Les dernières séances de l'automne
Au foyer les mercredis 6,13 et 20 décembre de 15 h 30 à 16 h 30. La séance du 20 décembre se déroulera dans la salle commune de la Maison en partage.



CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes, premier du nom, s'est officiellement terminé le 7 octobre 2017, lors d'une ultime réunion au cours de laquelle ont été présentés à Monsieur le Maire les réflexions sur l'aménagement et le plan de circulation du village, fil rouge de ces 21 mois de mandat.

Lors de cette première expérience, nouvelle et inédite pour tous, 9 jeunes courageux se sont lancés dans l'aventure avec le soutien de la municipalité, de citoyens bénévoles et des Francas du Gard. Des projets et des actions sur la solidarité, le vivre ensemble, la fête votive, le devoir de mémoire, la citoyenneté... ont été proposés par et aux jeunes élus.

Merci donc à Alec Ladeur, Anaïs Dorckel-Brionne, Enzo Mignot, Emelyne Olier, Eugénie Comte, Maéva Pauleau-Chenin, Rachel Bourse, Sot-Saï Heuangpraseuth et Tycia Devesa pour avoir sauté le pas il y a presque 2 ans pour cette 1^{ère} version du CMJ. Le terrain a été défriché et les bases posées pour qu'un « CMJ 2 » soit mis en place en cette fin 2017, en espérant que les jeunes congénois soient nombreux à vouloir découvrir le fonctionnement d'une collectivité, prendre en compte l'intérêt général, proposer des projets à leur échelle et faire entendre leurs idées car il nous paraît important que les jeunes citoyens d'aujourd'hui prennent part à la vie du village de demain.

Aménagement du Pic de la Fontaine

Le chantier d'insertion en soutien aux projets communaux



Le mazet en cours de restauration et ses abords dégagés

Pour la 3^e année le chantier d'insertion géré par l'association Calade en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Sommières est intervenu sur le site de la source originelle de notre village au Pic de la Fontaine.

Le projet global s'articule sur le thème de l'eau. Les deux premières tranches en 2015 et 2016 ont permis de débroussailler, de mettre en valeur des cheminements, de réaliser des murets permettant la circulation entre les différents espaces.

Pour cette 3^e tranche, il a été décidé de restaurer le mazet et le local de la source.

Le chantier d'insertion a :

- Sur le mazet : rejointé les pierres, réalisé un puits de lumière à l'arrière, redimensionné la porte.
- Sur le local de la source : les travaux vont concerner la reprise de l'enduit et la peinture

Quand à la commune, les travaux concernent les toitures : d'étanchéité pour celle du local et de réfection pour celle du mazet.

Sur le local de la source, l'association "Histoire et patrimoine de Congénies" pour sa part, se charge de la création et de la mise en place de panneaux explicatifs ainsi qu'une peinture reprenant le graphisme de l'ancienne éolienne.

Ce projet est réfléchi en commission patrimoine. Le programme étant :

- D'offrir un lieu de détente, chaleureux et convivial aux Congénois, permettant des rencontres intergénérationnelles. Nous avons en projet la mise en place d'une aire de jeux, d'une tonnelle...
- De mettre en valeur le patrimoine historique naturel et culturel du site : la source et son environnement immédiat, le caractère en lien avec la garrigue...

- De valoriser la présence de l'eau par la mise place d'une fontaine en pierre ainsi que les espaces minéral et végétal (les affleurements rocheux, les murets en pierres sèches, les bosquets de chênes et de pins) en lien avec la garrigue.

Nous solliciterons à nouveau le chantier d'insertion pour une 4^e tranche de travaux en 2018. Dans le même temps, nous recherchons les financements qui faciliteront notamment la création d'une aire de jeux sur le terrain en terrasse au nord du mazet.



Les échos de la fête votive 2017

Le jeudi 13 juillet les boulistes ont ouvert les festivités par le traditionnel concours de pétanque. C'est sous l'œil amusé de "Fanny", que les passionnés ont pu s'adonner à leur sport du jeudi au samedi.

Les abrivados, bandidos et encierro, de la manade des Oliviers, ont rythmé au bruit des sabots, cette fête votive 2017, avec en point d'orgue, l'abrivado longue du dimanche qui a rencontré à nouveau un vif succès.

C'est un DJ AXE en grande forme, qui a animé cette première soirée musicale pour le plus grand plaisir des noctambules.

Le 14 juillet au matin, notre célèbre et très prisé jeu de quilles a retrouvé ses fidèles adeptes de 7 à 77 ans ...et plus.

À l'apéritif de midi, les autochtones et autres touristes se sont laissé entrainer dans un tourbillon de couleurs au cours de la Holi Party organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Tout au long de la journée, un nombreux public a encore pu apprécier les promenades en calèches, la retraite aux flambeaux, accompagnés par la Fanfare de la Vaunage. Les feux d'artifices ont embrasé le ciel pour

le plaisir des spectateurs.

Les DJ de « Bodega House » nous ont entraînés, aux sons des platines, jusqu'au bout de la nuit.

Le samedi, sous un soleil matinal, le comité des fêtes a organisé son très apprécié déjeuner aux prés à la manade des Oliviers. Après les traditionnelles animations de la journée, l'orchestre "Nuits blanches", a animé avec brio l'apéritif et la soirée. Et c'est déjà dimanche.....

Après une abrivado longue mouvementée, spectateurs, gardians et attrapaïres ont pu se désaltérer pendant l'apéro-mousse animé par le fantasque Bruno d'Animasud. Cette dernière journée de fête s'est terminée, dans la bonne humeur, par un buffet dansant très apprécié.

Les participants, toutes générations confondues, ont pu danser sous les accords du talentueux orchestre « Black and White ».

Nous remercions vivement les trois associations, le Stella Olympique de Congénies, la Perdrix Rouge et Ping-Pong Club de Congénies, qui ont tenue, cette année encore, le bar pendant la fête.

Repas de rentrée

C'est sous un beau soleil d'automne que s'est déroulé notre traditionnel repas de rentrée.

La pinède du tennis a accueilli, pour cette occasion, plus de 200 personnes dans une ambiance conviviale et amicale.





Les Noëliales

Dimanche 17 Décembre

Foyer communal - Parvis de l'église

TOUTE LA JOURNÉE
de 10h à 17h 30

Marché de Noël

Animations

Apéritif de Noël

par le Tennis club

Huitres, tapas...

petite restauration



10h- **Décoration du sapin**

11h- **Conte au foyer**
avec Caravaunage

12h- **Arrivée du Père Noël**
Présence du Père Noël
entre 12h et 14h

13h à 15h- **Promenade à Poneys**

15h 15- **Spectacle au foyer**
Hisse et Hop, cap Naël!

16h 45- **Goûter** pour les enfants

17h 15- **Piñata** pour les enfants

Toutes les animations sont gratuites

La Sénégalzelle.

Une course et une action de solidarité scolaire.

Du 3 au 12 mars 2018, 5 membres de l'association Free Run partent au Sénégal, à 150 km au-dessus de Dakar, avec des valises remplies de fournitures scolaires.

Nolwen, Pascale, Aurélie, Marie-Françoise et Marie-Jeanne vont participer à une épreuve de course à pied. Mais pas seulement.

Tous les jours, elles vont parcourir 5 étapes de 10 km dans les dunes, la brousse et la savane, avec comme point d'arrivée l'école du village, où là, elles auront le plaisir de distribuer elles-mêmes les fournitures scolaires aux élèves.

Pour mener à bien ce projet, ces filles font appel à votre générosité pour les aider à faire leurs bagages.

Il vous suffit d'ajouter dans votre caddy de courses du matériel scolaire (gomme, stylo bille, feutre, crayon, règle, cahier,...).

Une malle est mise à disposition dans le hall de la mairie, vous pourrez y déposer les fournitures.

On compte sur vous, merci pour eux !

Subvention exceptionnelle d'aide aux victimes de l'ouragan IRMA

Suite à l'appel de l'AMS (Association des Maires de France) à la solidarité nationale avec les victimes de l'ouragan IRMA qui a frappé la population des Antilles le 6 septembre 2017, le conseil municipal a voté à l'unanimité en séance publique du mardi 26 septembre 2017, une subvention exceptionnelle de 1000 €.

Cette subvention a été versée à un fonds de soutien spécifique afin d'aider à la reconstruction des équipements publics essentiels à la population, via la Fondation de France.

Un grand merci

aux commerçants et artisans qui ont apporté leur soutien à la journée de solidarité Antilles

Congénies

Boulangerie l'Amandine,
Rubeco informatique,
Betty coiffure, Épicerie de la Gare,
Zou Mai communication,
Amandine coiffure
Pespsico (Abder Atmani)

Calvisson Optique des Moulins,
Pharmacie Rodier, Sport House
Crêperie La Crêpe Savante

Sommieres Interflora

Caveirac Monceau Fleurs, Intermarché

Claresnac Institut de la Vaunage

Nages Restaurant l'Anagia



Solidarité Antilles

Pour Congénies, la solidarité n'est pas un vain mot.

Chacun à sa façon a répondu présent pour cette journée dédiée aux sinistrés du cyclone Irma, organisée par la municipalité, avec la participation des associations Free run, Congélive, Congénies loisirs. La Tradition Pétanque a apporté son soutien pour la logistique et a mis gracieusement à disposition son matériel pour la réussite de cette soirée.

Le 11 novembre, Congénois et autres habitants des villages voisins, se sont mobilisés dès l'après-midi.

Deux courses, 5 km et 9 km, organisées par Free run, ont attiré 159 participants.

Une tombola a récompensé quatre heureux gagnants. Plusieurs dons financiers ont été offerts par des particuliers ainsi que par le Stella Olympique de Congénies (SOC).

Congelive a donné le tempo tout au long

de la soirée, en variant son registre musical, pour le plus grand plaisir des convives. La paëlla préparée par Éric Dorckel et Michel Febrer a régalé 145 personnes.

Congénies loisirs, par son aide précieuse, a permis la réussite de cette belle journée caritative.

C'est avec C'Ravel DJ aux platines, que s'est terminée cette belle soirée.

Les bénéficiaires se montent à 2933 € et sont remis à la Fondation de France qui reverse 86% des sommes perçues.

Ce capital sera utilisé pour la reconstruction des zones dévastées, et en particulier la partie française de St Martin où vit une population très démunie.

Merci à tous, participants, donateurs et organisateurs, pour cet élan de solidarité.